



D A T A Essentiel L A B



Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?

JUILLET 2022

Après plusieurs décennies de baisse, le taux d'occupation des voitures en France se stabilise entre 2008 et 2019. Il augmente même légèrement (+ 1,2 %) sur longue distance. En 2019, 59 % des déplacements en voiture sont effectués à plusieurs. Le covoiturage reste en revanche une pratique peu développée puisque seuls 3 % des passagers déclarent avoir covoituré pour leurs déplacements en voiture. L'usage individuel du véhicule, désigné par le terme d'« autosolisme », majoritaire pour les déplacements en voiture de moins de 50 km, devient marginal au-delà de 500 km. Il est également beaucoup plus fréquent pour les déplacements professionnels que pour les déplacements récréatifs. Les familles, les jeunes, les ménages modestes et les femmes se déplacent plus souvent en voiture à plusieurs.

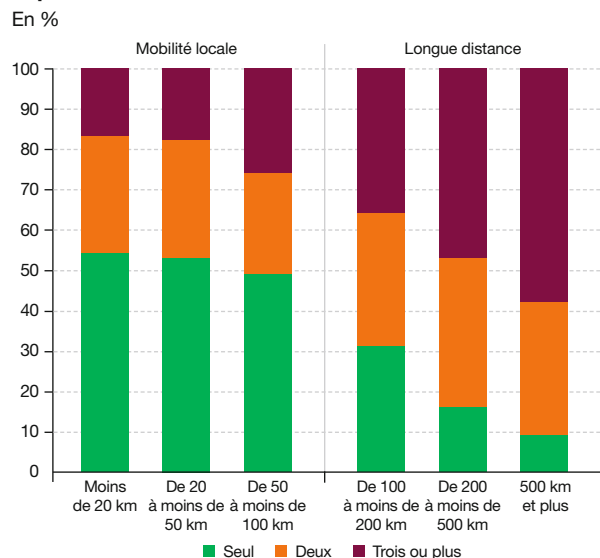
L'AUTOSOLISME, MAJORITAIRE SUR COURTE DISTANCE

La voiture compte pour 80 % des distances parcourues par les Français au cours de l'année 2019 (hors avion), en cumulant les déplacements (voir définitions) locaux et longue distance. 29 % des déplacements en voiture sont effectués avec au moins trois personnes à bord, alors que 41 % le sont avec un conducteur seul. L'autosolisme (voir définitions) décroît progressivement quand la distance parcourue augmente, passant de 54 % des déplacements locaux de moins de 20 km à seulement 9 % de ceux de 500 km et plus (graphique 1). Inversement, la part des déplacements en voiture avec trois occupants et plus passe de 17 % pour ceux à moins de 20 km à 58 % pour ceux de 500 km ou plus.

LE COVOITURAGE, UNE PRATIQUE PEU DÉVELOPPÉE

En 2019, 31 % des déplacements en voiture sont effectués en tant que passager tandis que 28 % concernent des conducteurs accompagnés et 41 % des conducteurs seuls. Si, dans son sens le plus large, le covoiturage (voir définitions) comprend presque tous les déplacements en voiture à

Graphique 1 : occupation des voitures selon la distance du déplacement en 2019



Note : 54 % des déplacements en voiture de moins de 20 km sont effectués par un conducteur seul.

Champ : France métropolitaine, mode de transport principal, déplacements en voiture pondérés par la distance.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019

plusieurs (59 %), l'enquête mobilité des personnes l'envisage de manière bien plus restreinte. Ainsi, seulement 3 % des passagers déclarent avoir covoituré, la question n'étant posée qu'aux passagers se déplaçant dans une voiture qui n'appartient pas à leur ménage. Pour la mobilité du quotidien, le covoiturage déclaré représente 4 % des déplacements en voiture des passagers (contre 2 % sur longue distance) et s'avère presque toujours informel : la mise en relation se fait par la famille, des collègues ou des amis. À l'inverse, internet ou une application mobile est utilisée pour près d'un tiers du covoiturage sur longue distance. Enfin, le covoiturage intervient sans contrepartie financière dans 9 cas sur 10 pour les déplacements locaux, tandis que, sur longue distance, le conducteur est dédommagé dans environ la moitié des cas.

Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?

ENCADRÉ

De la mobilité des individus à la circulation des véhicules

Le taux d'occupation des véhicules (voir définitions) reste quasi stable entre 2008 et 2019 (- 0,1 %), après une baisse de 9,0 % entre 1994 et 2008. Également stable pour les déplacements locaux (- 0,5 %), le taux d'occupation sur longue distance, structurellement plus élevé, augmente modérément (+ 1,2 %) - (tableau 1).

Tableau 1 : le taux d'occupation et ses composantes en mobilité

	Kilomètres annuels parcourus par personne*	Kilomètres annuels parcourus par personne en voiture*	Part modale de la voiture*	Démographie (en millions)	Déplacements annuels en voiture (en milliards de voyageurs-km)	Taux d'occupation des voitures	Circulation automobile (en milliards de véhicules-km)
Mobilité locale							
2019	8929,1	7441,3	83,3	64,0	476,1	1,43	334,1
Variation 2008/2019	+ 2,7 %	+ 0,8 %	- 1,6 point	+ 6,2 %	+ 7,0 %	- 0,5 %	+ 7,5 %
Longue distance (hors avion)							
2019	4197,9	3143,3	74,9	64,0	201,1	2,25	89,5
Variation 2008/2019	- 0,0 %	+ 0,8 %	+ 0,6 point	+ 6,2 %	+ 7,0 %	+ 1,2 %	+ 5,7 %

* Ces indicateurs s'appliquent à l'ensemble de la population française, y compris les 0-5 ans qui ont été extrapolés du champ usuel de l'enquête (6 ans ou plus) à partir des déplacements des 6-10 ans.

Note : le taux d'occupation en mobilité longue distance (hors avion) a augmenté de 1,2 % entre 2008 et 2019.

Champ : France métropolitaine, mode de transport principal, ensemble des déplacements hors avion.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019, enquête nationale transports et déplacements 2007-2008

La diminution de la part modale de la voiture pour les déplacements locaux (- 1,6 point) est compensée par l'augmentation de la mobilité individuelle, ce qui fait obstacle au recul de l'usage individuel de la voiture. Les déplacements automobiles de l'ensemble des Français progressent (+ 7,0 %), mais surtout du fait de l'augmentation de la population. La quasi-stabilité du taux d'occupation sur la période entraîne une hausse de la circulation automobile locale de même ampleur (+ 7,5 %), qui s'élève à 334,1 milliards de véhicules-kilomètres annuels en 2019.

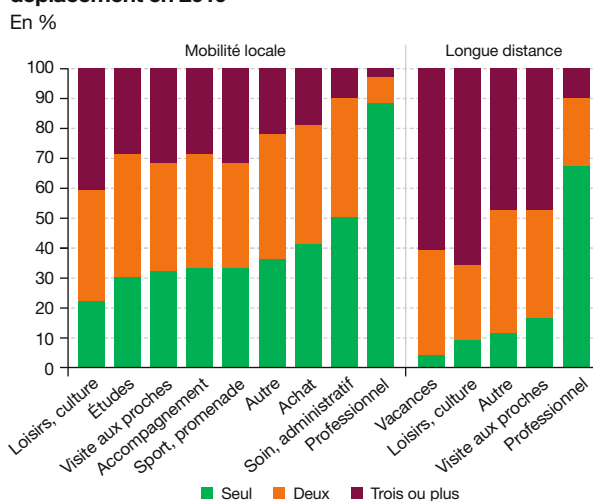
En longue distance, malgré la stabilité de la part modale de la voiture et, plus généralement, des distances moyennes parcourues en voiture par chaque individu, les déplacements totaux en voiture continuent également de croître (+ 7,0 %), tirés par la croissance démographique. La légère augmentation du taux d'occupation permet de freiner l'augmentation de la circulation automobile (+ 5,7 %), qui atteint 89,5 milliards de véhicules-kilomètres annuels en 2019.

LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS SE FONT PLUS SOUVENT SEUL

En mobilité locale comme sur longue distance, les déplacements vers un lieu culturel, de loisirs ou de vacances sont ceux, avec les visites ou l'accompagnement de proches, pour lesquels l'occupation des voitures est la plus importante (graphique 2). À l'inverse, les déplacements professionnels en voiture concernent très majoritairement un conducteur seul, aussi bien sur courte que longue distance (respectivement 88 % et 67 %). L'autosolisme est également assez fréquent pour d'autres motifs de déplacements locaux non récréatifs, comme faire ses courses (41 %), se faire soigner ou effectuer une démarche administrative (50 %).

De ce fait, pour les déplacements locaux, les moments de la journée et de la semaine où les personnes se rendent d'ordinaire au travail sont ceux où le taux d'occupation est le plus faible. Ainsi, les déplacements en voiture à plusieurs sont minoritaires du lundi au vendredi (entre 38 et 42 %), contrairement au samedi (69 %) et au dimanche (72 %). De même, l'autosolisme est largement majoritaire pendant la période de pointe du matin, entre 6 h et 9 h (74 %), tandis que les déplacements en voiture à plusieurs sont plus courants entre 14 h et 17 h (56 %) et après 21 h (61 %).

Graphique 2 : occupation des voitures selon le motif du déplacement en 2019



Note : 30 % des déplacements locaux en voiture vers un lieu d'études sont effectués par un conducteur seul.

Champ : France métropolitaine, mode de transport principal, déplacements en voiture pondérés par la distance.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019

Se déplacer en voiture : seul, à plusieurs ou en covoiturage ?

LES FEMMES SE DÉPLACENT MOINS SOUVENT SEULES

Les femmes sont seules pour seulement 36 % de leurs déplacements en voiture, contre 46 % pour les hommes. Cet écart se retrouve aussi bien pour les déplacements du quotidien (47 % contre 57 %) que sur longue distance (12 % contre 18 %). En outre, quand elles sont accompagnées, elles sont bien plus souvent passagères (67 %) que les hommes (37 %). Une décomposition de Oaxaca-Blinder (*voir définitions*) indique que cet écart d'occupation des voitures s'explique notamment par les motifs des déplacements, tant sur courte que longue distance. En effet, les déplacements professionnels, les plus fréquemment réalisés seuls, représentent 31 % de l'ensemble des distances parcourues en voiture par les hommes, contre 20 % pour les femmes. À un taux d'emploi inférieur s'ajoute le fait que, lorsqu'elles occupent un emploi, les femmes habitent en moyenne plus près de leur lieu de travail et utilisent moins la voiture pour s'y rendre. En d'autres termes, si hommes et femmes se déplaçaient pour les mêmes motifs, dans les mêmes proportions, il y aurait moitié moins de différence de taux d'occupation.

LES VOITURES DES FAMILLES, LES PLUS REMPLIES

Les déplacements en voiture à plusieurs sont effectués beaucoup plus souvent en famille (37 %) qu'en dehors (22 %), le reste des déplacements concernant des conducteurs seuls. Il en découle que les célibataires, qui ont par ailleurs moins recours à la voiture pour leurs déplacements, sont plus souvent seuls en voiture (63 %). En revanche, l'autosolisme est plus rare pour les individus d'une famille monoparentale (41 %) et d'un couple avec ou sans enfant (respectivement 38 % et 36 %). De même, la part des déplacements avec trois personnes ou plus à bord augmente graduellement avec le nombre d'enfants du ménage, passant de 15 % pour les ménages sans enfant à 43 % pour ceux qui en comptent deux et même à 47 % pour les familles nombreuses.

Il est bien plus courant d'être seul à bord d'une petite voiture (mini ou citadine) que d'une grande (grand monospace, berline familiale ou routière, SUV non urbain, routière, etc.) - (57 % contre 36 %). Ces écarts s'expliquent en partie par la structure familiale (les grandes voitures sont souvent utilisées par les familles avec enfants), ainsi que par la distance et le motif des déplacements. Les petites voitures sont en effet plus fréquemment utilisées pour les déplacements courts et professionnels, eux-mêmes plus favorables à l'autosolisme.

LES JEUNES VOYAGENT PLUS SOUVENT DANS UNE VOITURE N'APPARTENANT PAS À LEUR FAMILLE

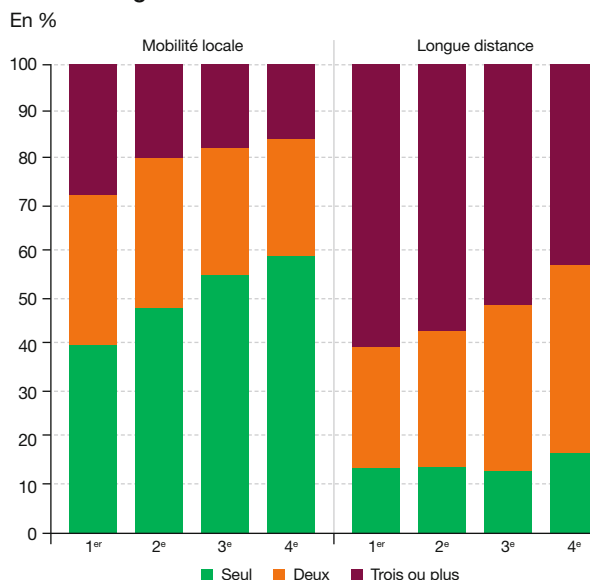
Logiquement presque inexistant chez les 18 ans et moins, l'autosolisme progresse ensuite jusqu'à la cinquantaine, passant de 41 % des déplacements en voiture des 19-24 ans à 59 % chez les 45-54 ans, et diminue de nouveau pour atteindre 33 % chez les 65 ans et plus. Les déplacements en famille sont plus répandus chez les 18 ans et moins et les 35-44 ans (71 % et 70 % des déplacements en voiture à plusieurs) que chez les 19-24 ans (31 %) et les 25-34 ans

(54 %). Enfin, les passagers circulent rarement dans une voiture qui n'appartient pas à leur ménage avant 18 ans et après 35 ans (entre 22 % et 33 % des déplacements en tant que passager selon la tranche d'âge) contrairement aux 19-24 ans et aux 25-34 ans (49 % et 47 %).

PARTAGER SA VOITURE, UNE MOTIVATION ÉCONOMIQUE ?

Le taux d'occupation des voitures diminue quand le niveau de vie (*voir définitions*) s'élève. Ainsi, l'autosolisme compte pour 40 % des déplacements locaux en voiture des personnes appartenant au 1^{er} quartile, regroupant les ménages les plus modestes, contre 59 % pour ceux du 4^e quartile, correspondant aux ménages aisés (*graphique 3*). Sur longue distance, les différences s'observent particulièrement pour les déplacements avec au moins trois personnes à bord. Ceux-ci représentent 61 % des déplacements en voiture dans le 1^{er} quartile, contre 43 % dans le 4^e. En outre, près de la moitié des déplacements à plusieurs sont hors du cadre familial dans le 1^{er} quartile, contre environ un tiers dans le 4^e, suggérant une plus grande mutualisation de l'usage de l'automobile parmi les ménages modestes. De même, 39 % des passagers du 1^{er} quartile se déplacent dans une voiture qui ne leur appartient pas, contre 27 % de ceux du 4^e quartile.

Graphique 3 : occupation des voitures selon le niveau de vie du ménage en 2019



Note : 40 % des déplacements locaux en voiture des personnes appartenant au 1^{er} quartile de niveau de vie sont effectués par un conducteur seul.
Champ : France métropolitaine, mode de transport principal, déplacements en voiture pondérés par la distance.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019

SOURCES ET DÉFINITIONS

L'enquête **mobilité des personnes** 2019 (EMP) fait suite à l'enquête nationale des transports et déplacements 2008 (ENTD). Elle recueille les caractéristiques détaillées des déplacements (distance, motifs, temps, etc.) des individus de 6 ans et plus. L'étude exploite aussi bien le volet **mobilité locale** de l'enquête, contenant les déplacements amenant à moins de 80 km à vol d'oiseau du domicile (soit une distance totale d'environ 100 km), que le volet **longue distance**. Cette enquête est représentative de la mobilité des Français tout au long de la semaine (y compris le week-end) et de l'année (y compris les vacances scolaires).

Un **déplacement** désigne le mouvement d'une personne d'un lieu de départ vers un lieu d'arrivée. Il se caractérise par un unique motif, mais peut recouvrir l'usage d'un ou plusieurs modes de transport. Dans cette étude, les déplacements sont toujours pondérés par leur distance. Dans le cas où plusieurs modes sont utilisés, la voiture est considérée comme **mode de transport principal** uniquement si les autres modes sont la marche ou l'utilisation d'un deux-roues.

L'**autosolisme** désigne l'ensemble des déplacements réalisés seul en voiture.

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation. Les unités de consommation (UC) permettent de comparer les ménages de taille ou de composition différentes, en prenant en compte le fait que le partage de certains biens, au sein d'un ménage de plusieurs personnes, permet d'accroître le niveau de vie. Elles sont calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Dans son sens le plus large, défini notamment par l'article L. 3132-1 du Code des transports, le **covoiturage** désigne l'utilisation d'une voiture par plusieurs occupants, à titre non onéreux, excepté le partage des frais. Il s'agit par ailleurs de déplacements que le conducteur aurait réalisés

en l'absence de ses passagers (hors détours éventuels pour les récupérer ou les déposer). Il peut donc englober la quasi-totalité des déplacements en voiture où le conducteur n'est pas seul, hors service de transport public de personnes (transport en commun, taxi ou VTC). L'enquête mobilité des personnes privilégie une approche plus restrictive, correspondant à la définition courante, et demande aux passagers se déplaçant dans une voiture qui n'appartient pas à leur ménage d'indiquer s'ils covoiturent.

Le **taux d'occupation** mesure le nombre moyen d'occupants des voitures, y compris le conducteur. Il se calcule en rapportant le nombre annuel de voyageurs-kilomètres (total des déplacements réalisés en voiture par les personnes) à celui des véhicules-kilomètres (total des distances parcourues par les voitures).

La **décomposition de Oaxaca-Blinder** permet dans cette étude de décomposer l'écart de taux d'occupation des véhicules entre hommes et femmes. Cette méthode vise à attribuer à chaque variable explicative sa part respective dans l'explication de cet écart, en prenant en compte aussi bien sa répartition inégale entre genres que son influence sur le phénomène étudié.

POUR EN SAVOIR PLUS

- [Résultats détaillés de l'enquête mobilité des personnes de 2019](#), site internet du SDES
- [Étude nationale sur le covoiturage de courte distance](#), Ademe, 2015
- [Le covoiturage en France, ses avantages et la réglementation en vigueur](#), site internet du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Laura BRAHMI, ENSAE Paris
Victoria FUMAT, SDES
Corentin TREVIEN, SDES

Dépôt légal : juillet 2022
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Rédaction en chef : Hugues Cahen
Coordination éditoriale : Amélie Glorieux-Freminet
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques
Sous-direction des statistiques des transports
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


STATISTIQUE
PUBLIQUE